

Enquête sur l'opportunité et les modalités envisageables d'une *agence partenariale de Recherche&Innovation territoriale*

(ADGCF-CPU-Laboratoire PACTE, janvier 2020)



ASSOCIATION
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMUNAUTÉS
DE FRANCE



CONFÉRENCE
DES PRÉSIDENTS
UNIVERSITÉ



Laboratoire de sciences sociales

Enquête sur l'opportunité et les modalités envisageables d'une agence partenariale de Recherche&Innovation territoriale

[Cliquez ici pour accéder directement au questionnaire en ligne](#)

Finalité et statut de l'enquête

Cette enquête conduite par le laboratoire PACTE de l'Université Grenoble Alpes, en partenariat avec l'ADGCF et la Conférence des Présidents d'Université (CPU) prolonge dans une perspective exploratoire celle à vocation diagnostique menée en 2016 à l'échelle nationale auprès d'environ 350 DG et DGA d'intercommunalités. Partant du constat d'une appréciation globalement satisfaisante de la part des répondants disant avoir eu l'expérience d'une collaboration avec des formations ou laboratoires universitaires (environ 1 sur 2), et de leur souhait majoritaire (près des 3/4) de développer ces relations, il s'agit à ce stade de réfléchir à la manière dont ces collaborations pourraient se développer à bénéfices partagés pour la diversité des intercommunalités intéressées.

Compte tenu d'une part, de la multiplicité et de la diversité des ECPCI et des configurations territoriales, et d'autre part de l'organisation et du fonctionnement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ce "changement de braquet" peut difficilement s'envisager sans l'existence d'un cadre ou de dispositifs permettant l'identification de problématiques partagées, la mutualisation de moyens et une diffusion efficace et équitable des acquis.

Une telle perspective suppose l'implication et la collaboration de partenaires institutionnels sur les trois versants concernés : de la part du "bloc territorial" (ADCF, ARF... mais également de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires), de la part du "bloc académique" (Ministère de l'ESRI, CPU...) et de la part du "bloc professionnel" (notamment ADGCF et CNFPT). Pour autant, elle ne peut se concevoir autrement que dans le cadre d'une démarche expérimentale et partenariale permettant de repérer et de considérer la diversité des attentes, ressources et contraintes, et d'envisager et d'expérimenter des modalités de réponse appropriées.

L'enquête que nous vous soumettons aujourd'hui vise à **cerner l'opinion des premiers acteurs susceptibles d'être intéressés à l'existence de ce que l'on pourrait -pour faire vite- qualifier "d'agence de R&D territoriale"**, à savoir les cadres dirigeants des intercommunalités, dans la mesure où c'est à l'évidence ce niveau d'intervention territorial qui est le plus *naturellement* confrontés aux impératifs d'innovation. En fonction de l'intérêt exprimé, les enseignements de l'enquête serviront

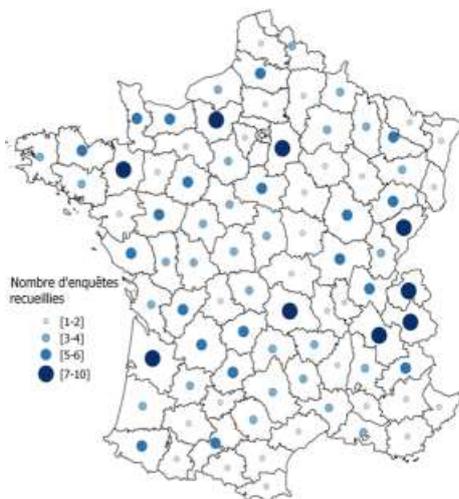
de point d'appui pour imaginer un schéma d'ensemble ainsi qu'une démarche d'expérimentation susceptibles d'être soumis aux différents acteurs institutionnels précédemment évoqués.

Les questions posées portent donc en premier lieu sur le principe même de l'existence d'un tel dispositif, puis sur ses fonctions et ses modalités d'organisation et de fonctionnement, et enfin sur les conditions auxquelles et dans lesquelles les intercommunalités pourraient trouver un intérêt à mobiliser des moyens financiers et humains.

Dans la mesure du possible, **les répondants sont invités à combiner une double posture dans leurs réponses : au titre de leur propre expérience professionnelle, mais également au titre de la collectivité dont ils ont la responsabilité.** La plupart des questions posées appellent une réponse de type oui/non mais la possibilité est systématiquement offerte d'exprimer des remarques.

En préambule, on trouvera ci-dessous une présentation des principaux enseignements de l'enquête de 2016 précédemment évoquée.

En quelques schémas, les enseignements de l'enquête réalisée en 2016 sur l'expérience ou la perception des relations avec l'université par les intercommunalités



Enquête conduite par Yoann MORIN dans le cadre de sa thèse réalisée au sein du laboratoire PACTE. Conçue en partenariat avec l'ADCF et l'ADGCF.

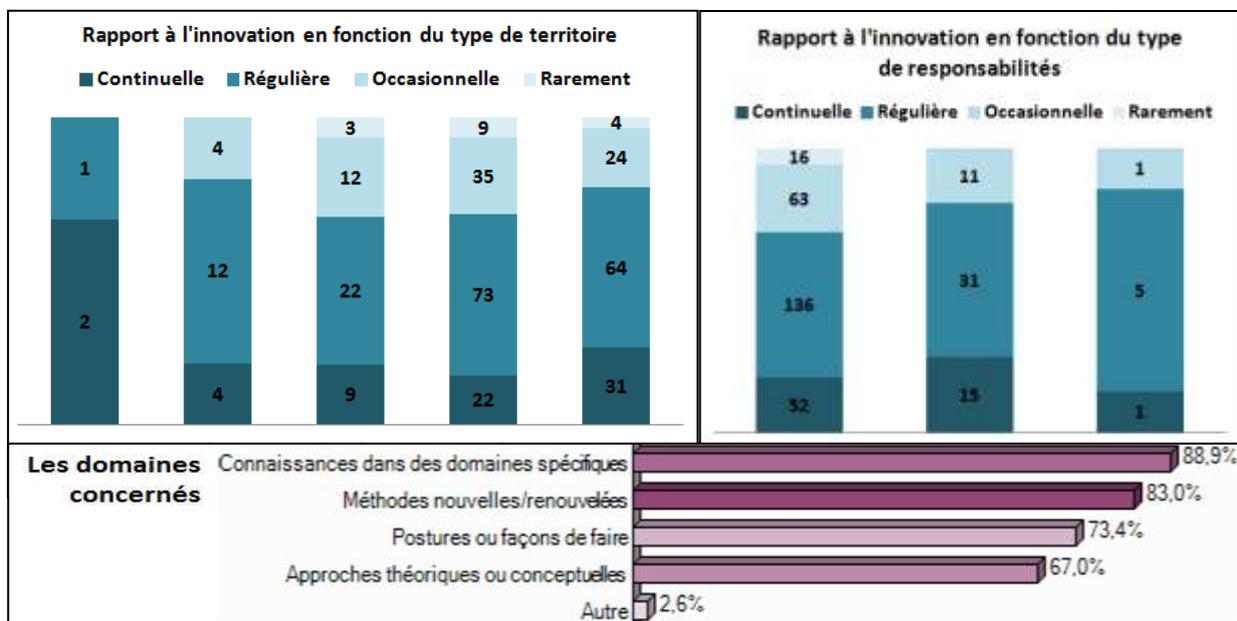
342 répondants issus de 244 intercommunalités, 82 pays, 3 SCoT, 1 commune

Filière administrative : 82%, filière technique : 12%

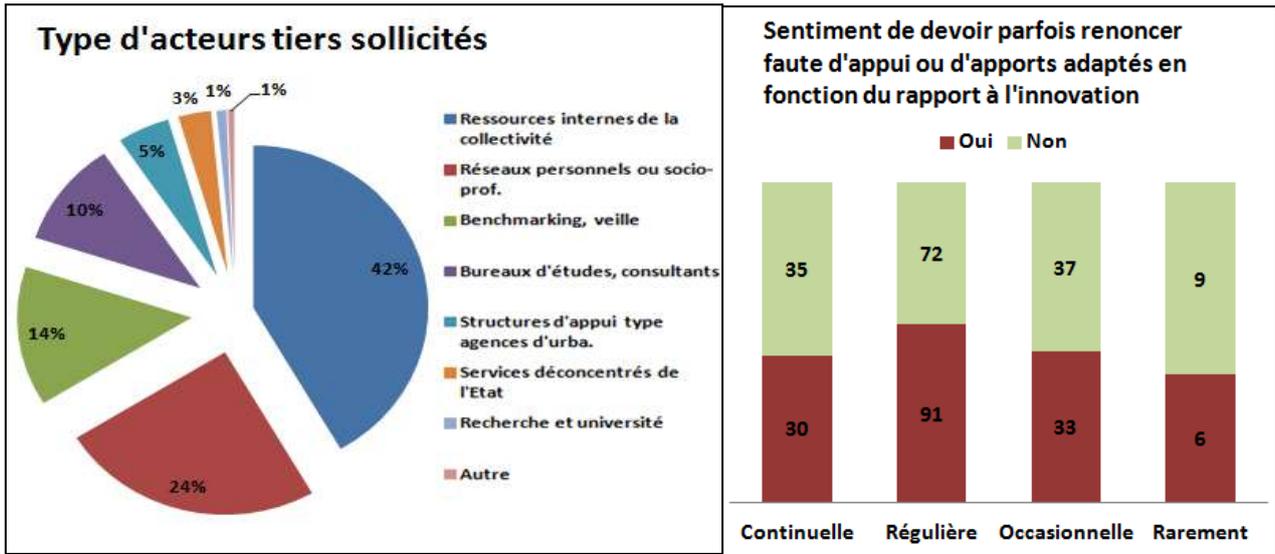
79% de Bac+5 dont :



→ La pratique de l'innovation



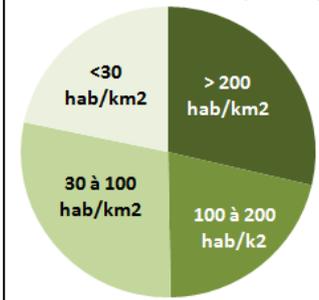
→ Les recours pour appuyer les démarches d'innovation



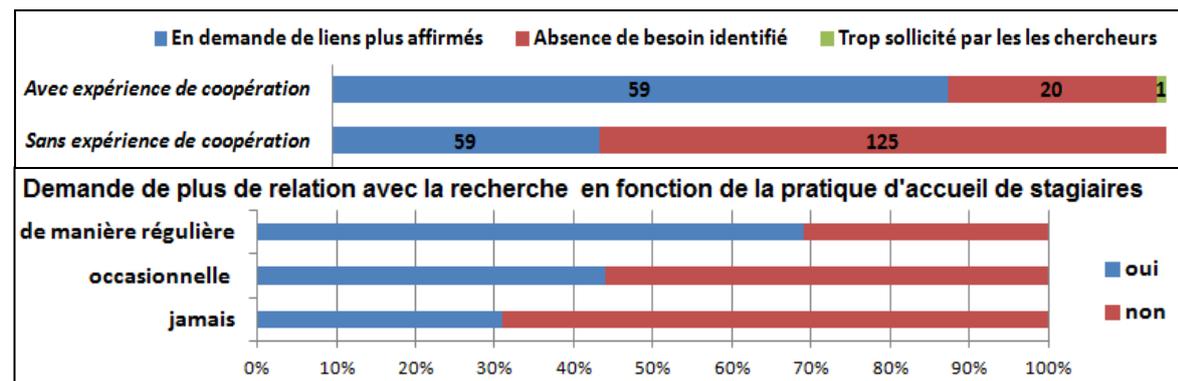
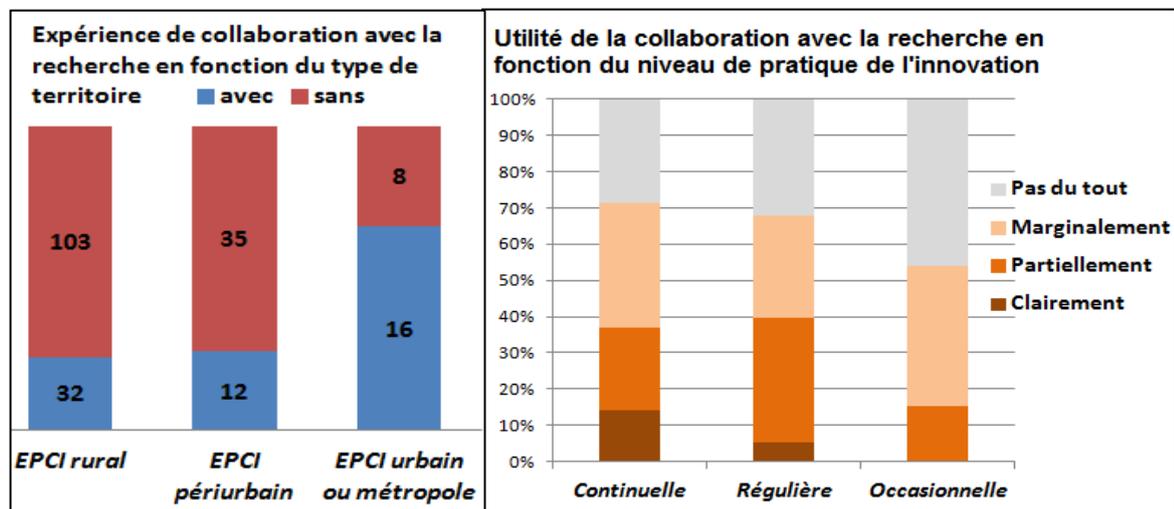
→ L'expérience de la collaboration avec l'université (formation et recherche)

- 60% des répondants ont accueilli un stagiaire étudiant mais seulement 30% à leur initiative
- 40% ont accueilli un atelier d'étudiants mais seulement 12% à leur initiative
- 50% déclarent que l'accueil d'un stagiaire a permis d'avancer dans la démarche d'innovation
 - 13% connaissent le dispositif de thèse CIFRE en collectivité mais aucun.e ne l'a utilisé
 - 31% disent avoir eu une expérience de collaboration avec des *chercheurs* (terme générique pour chercheurs et chercheuses)

Répartition des EPCI ayant eu des relations avec la recherche en fonction de leur densité (eff. = 184)



Apports de la collaboration avec la recherche (nb de citations sur 99 répondants)	
Apport d'un regard extérieur, décalé, renouvelé	77
Apport de concepts et de connaissances nouvelles	73
Exploration et expérimentation de nouvelles façons de faire	59
Possibilité de prendre de la distance avec son cadre de travail	58
Valorisation de votre activité ou capitalisation de l'expérience accumulée	49
Apport de méthodes (aspects opérationnels)	48
Autre	2



Les questions et enjeux résultants

- Les intercommunalités, dans la diversité de leurs configurations et missions, ont besoin de trouver des formes d'appui ou d'apports complémentaires à celles pratiquées usuellement pour permettre de répondre à leurs besoins d'innovation.
- L'Université "gagne à être connue" dans la mesure où les intercommunalités qui expérimentent des collaborations au titre de la professionnalisation (stages, ateliers) ou de la recherche sont majoritaires à "en redemander"

Mais...

- Proportionnellement ce sont les intercommunalités métropolitaines et urbaines qui bénéficient de ces relations
- L'efficacité de l'apport de ces coopérations pour les intercommunalités nécessite d'en améliorer ou revisiter les modalités

[Cliquez ici pour accéder directement au questionnaire en ligne](#)